



Communauté de Communes de Desvres-Samer

GESTION DES DÉCHETS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	02
INTRODUCTION	03
LA DECHETTERIE	04
1. Présentation	05
2. Fréquentation	05
3. Tonnages	06
4. Evolution des tonnages	06
5. L'amiante	07
6. Le point d'apport volontaire de déchets verts de Samer	07
7. Le point d'apport volontaire de déchets verts de Colembert	07
8. Coûts des déchets de la déchetterie	08
LA COLLECTE	10
A) Les ordures ménagères	11
1. Les tonnages	11
2. La collecte des encombrants	13
3. Les points d'apport volontaire de verre	13
4. La collecte du verre en porte à porte	14
B) La collecte sélective	15
1. Les extensions de consignes de tri	15
2. Le centre de tri sélectif	16
3. Evolution des tonnages	17
4. Résultats du tri	17
5. Coût de la collecte sélective	18
C) Impacts budgétaires	18
1. Les véhicules de collecte	18
2. Evolution des dépenses de carburant	19
BUDGET DU SERVICE DECHETS	20
1. Dépenses de fonctionnement pour la collecte	20
2. Dépenses de fonctionnement pour la déchetterie	21
3. Budget global du service déchets	21
ACTIONS DIVERSES	22
1) Opération compost	22
2) Vente de vélos	22
3) Récupération du matériel médical	23
4) Mise en place des tablettes dans les camions de collecte	23
5) Mise en place en déchetterie de la valorisation des oreillers, couettes et couvertures, des outils de jardin et jouets	24
6) Benches des sinistrés	24
7) Composteurs	25
PROJETS 2024	26

INTRODUCTION

Conformément au code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

La Communauté de Communes de Desvres-Samer composée de 31 Communes compte, en 2023, 23 301 habitants.

La collectivité a la compétence en matière de collecte et de traitement de l'ensemble des déchets ménagers produits par ses habitants (ordures ménagères, verre, produits propres et secs, encombrants...) mais pas en matière de collecte des déchets professionnels. Les déchets émanant de l'activité d'une entreprise sont acheminés par leurs soins dans une déchetterie professionnelle (ici - Astradec, installée Rue du Rossignol à Longfossé).



LA DECHETTERIE

LA DECHETTERIE

11 route du Rossignol – 62240 Longfossé

4 agents titulaires

7213 tonnes de déchets

LE FINANCEMENT DU SERVICE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

613 844 € TTC

DEPENSES INVESTISSEMENT

1 162 € TTC

BUDGET TOTAL

615 000 € TTC

LA RELATION AVEC LES USAGERS

INSCRITS

11 106 véhicules

FREQUENTATION

58 243 véhicules

MOYENNE

168 véhicules / jour (du lundi au dimanche)



Les chiffres clés 2023

1. PRESENTATION

La déchetterie intercommunale a ouvert ses portes au Pôle technique et déchets en septembre 2019. Celle - ci est équipée d'un lecteur de plaques d'immatriculation afin d'effectuer un contrôle d'accès réservé aux particuliers et aux citoyens de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.



L'inscription se fait par internet grâce à un formulaire à remplir sur le site de la CCDS ou directement à la déchetterie.

Pour cela, l'usager doit se munir d'une pièce d'identité valide, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du ou des véhicules concernés (maximum 2), au même nom et adresse que le justificatif de domicile.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche de 9h00 à 12h00. La déchetterie est fermée les jours fériés.



LISTE DES PRODUITS DES PARTICULIERS ACCEPTÉS ET VALORISÉS À LA DÉCHETTERIE

Bois	Pneus de voiture sans jante
Mobilier	Verre
Ferraille	Plastique et PVC
Encombrants	Huile de vidange et friture
Plâtre	Vêtements
Végétaux	Piles, batteries
Carton/papier	Filtres à huile
Gravats	Produits dangereux (acides, bases, combustibles, solvants, phytosanitaires),
Tubes néons	Produits pâteux (peinture, graisse...).
Ampoules basses consommations	
Déchets d'équipement électrique et électronique (lave-linge, congélateur, aspirateur, micro-ondes, téléphone portable...)	



LISTE DES PRODUITS NON ACCEPTÉS

Bouteilles de gaz, objets pyrotechniques, et feux d'artifice (à rendre aux fournisseurs)	Ordures ménagères (à déposer le jour de la collecte de votre commune)
Les déchets des professionnels	Pneus avec jante et pneus agricoles
Médicaments (à déposer en pharmacie)	Terre
	Souche d'arbre

2. FREQUENTATION

	2021	2022	2023	Evolution entre 2022/2023
Nombre de véhicules	55 858	56 524	58 243	3,04%

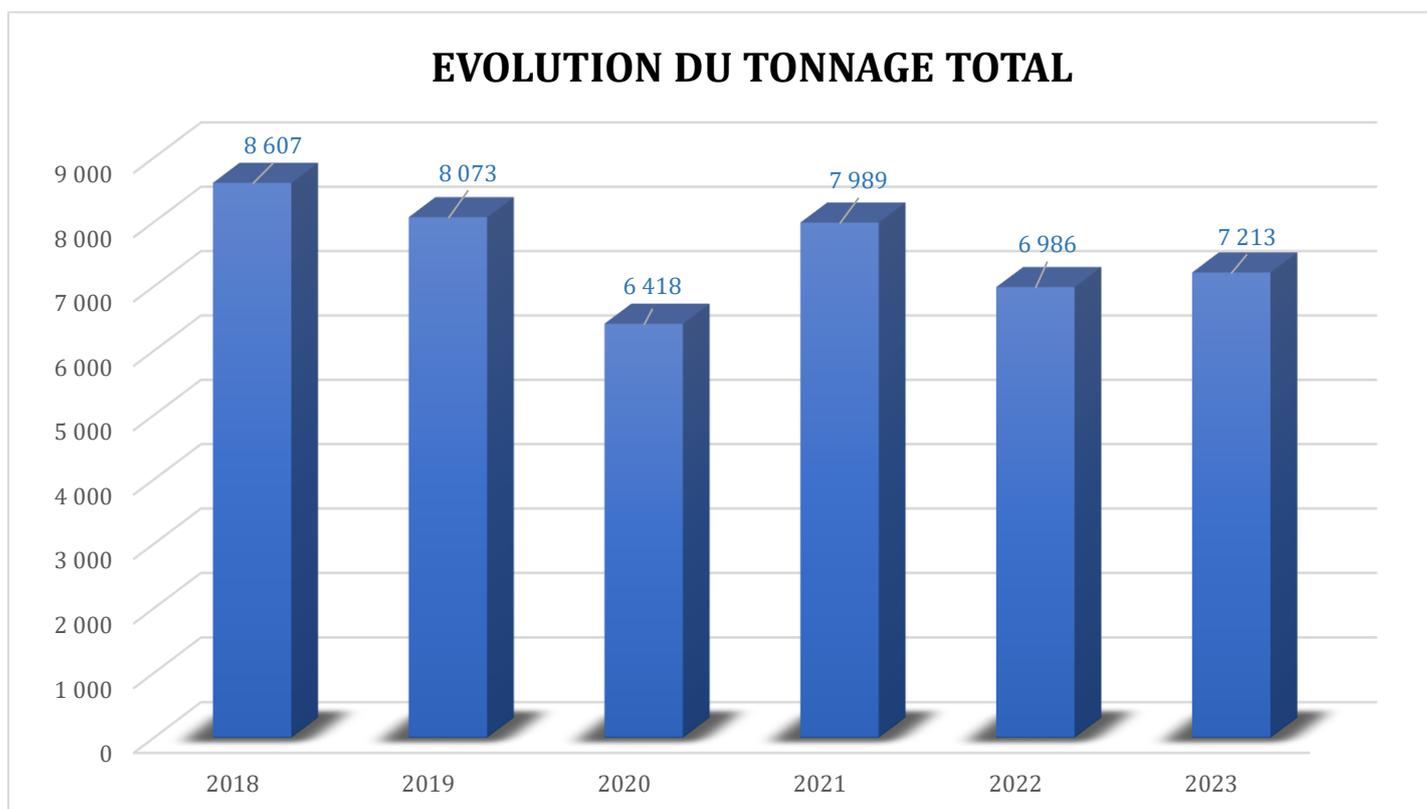
3. TONNAGES

Tonnages des 6 dernières années

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution entre 2022 / 2023
<i>Encombrants</i>	1 436	1 081	739	932	800	704	-12,00%
<i>Déchets verts</i>	2 900	2 700	1 855	2 688	2 228	2 767	24,19%
<i>Ferraille</i>	254	195	194	276	229	225	-1,75%
<i>Cartons</i>	150	133	98	120	227	232	2,20%
<i>Gravats</i>	2 400	2 300	2 000	2 100	1 800	1 468	-18,44%
<i>Bois</i>	590	646	537	696	640	678	5,94%
<i>Mobilier</i>	548	570	569	549	484	545	12,60%
<i>Produits dangereux</i>	29	33	35	39	36	45	25,00%
<i>DEEE</i>	222	205	182	219	186	185	-0,54%
<i>Amiante</i>	52	54	49	72	56	45	-19,64%
<i>Pneus</i>	26	23	17	20	21	26	23,81%
<i>Plastique dur</i>	0	0	0	98	96	97	1,04%
<i>Plâtre</i>	0	133	143	180	183	196	7,10%
TOTAL	8 607	8 073	6 418	7 989	6 986	7 213	3,25%

4. EVOLUTION DES TONNAGES

EVOLUTION DU TONNAGE TOTAL



5. L'AMIANTE

La collecte des tôles amiante a été suspendue en fin d'année 2022 en raison des normes de sécurité pour les agents et les citoyens de la CCDS. Après un travail sur le respect de la réglementation, cette collecte a repris en mai 2023, en sous-traitant la réception de ces déchets à l'entreprise Astradec :

- Prise de rendez-vous : au Pôle technique et déchets 11 route du Rossignol 62240 LONGFOSSE 03 21 33 39 86
- Réception d'un big-bag : celui-ci est mis à disposition pour y mettre les tôles amiantées. Il est à venir récupérer à la déchetterie du lundi au vendredi (9h00-12h00 / 14h00 – 18h00)
- Dépôt du big-bag : il sera à déposer en déchetterie lors du rendez-vous fixé.

Ce service est gratuit, 1 rendez-vous par an et par foyer.

LES MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Pour protéger les agents, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes suivantes.



Les tôles amiantées doivent être emballées dans le big bag fourni. Attention à bien déplier la sache intérieure, avant d'y déposer les tôles.



Lorsque le big bag est plein, la sache intérieure (ou « jupe de fermeture ») doit être fermée hermétiquement. Si possible, fermez la en « col de cygne » avec du scotch de chantier.



Refermez ensuite le big bag, à l'aide des nouettes

Le jour du rendez-vous, accédez directement sur le site d'ASTRADEC, sans passer par le locuteur de plaque de la déchetterie.
Le dépôt des déchets amiantés vous sera refusé :
* si vous ne respectez pas le jour et l'heure du rendez-vous,
* si les déchets sont issus d'une activité professionnelle,
* si la sache n'est pas fermée hermétiquement,
* si la sache n'est pas accessible par un engin de manutention (privilégiez l'utilisation d'une remorque).

Coupon à rapporter le jour du dépôt des tôles

Rendez-vous le : à h.....

Nom..... Prénom(s).....

Adresse.....

Sache mise à disposition : 80 X 120 / 250 X 150 X 30 / 320 X 125 X 30

Vos tôles amiantées sont à déposer à la déchetterie appartenant à Astradec, située dans l'enceinte du Pôle Technique et Déchets, route du Rossignol à Longfossé. Accès à gauche après l'entrée principale. Rappel : Service pris en charge par la Communauté de Communes de Desvres-Samer, 1 rendez-vous par an et par foyer.

6. LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE DES VÉGÉTAUX DE SAMER

Une plate-forme réceptionne uniquement les déchets à Samer près des services techniques de la ville de Samer. Environ 300 tonnes de déchets verts ont été déposées.

Ce site est ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00



7. LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE DES VÉGÉTAUX DE COLEMBERT

Une benne réservée aux particuliers et destinée à la collecte exclusive des déchets verts et des branches, est mise à disposition dans la rue Delannoy, près du pont enjambant la 2x2 voies.

La benne est vidée 3 fois par semaine en haute saison et 2 fois le reste de l'année ce qui représente environ 281 tonnes de végétaux.



8. COÛTS DES DECHETS DE LA DECHETTERIE

En 2023, la Communauté de Communes de Desvres Samer a relancé un appel d'offre pour le transport et le traitement de l'ensemble des déchets de la déchetterie. La société ASTRADEC a obtenu ce marché, qui a débuté au mois de Juin, avec les tarifs suivants :

Matières	Départ et destination	Coût moyen du transport à la tonne				Tarif à la tonne 2022	Evolution entre 2022 et 2023
		Transport	Traitement	TGAP	TOTAL		
Bois	PTD à Arques	33,14 €	52,00 €	0,00 €	85,14 €	84,94 €	0,23%
Pneus	PTD à Arques	37,79 €	220,00 €	0,00 €	257,79 €	89,58 €	65,25%
Plâtre	PTD à Arques	14,54 €	55,00 €	0,00 €	69,54 €	64,00 €	7,97%
Encombrant	PTD à Arques	0,12 €	99,00 €	46,80 €	145,92 €	64,45 €	55,83%
Végétaux	*Colembert à PTD	60,24 €	0,00 €	0,00 €	60,24 €	32,13 €	46,66%
	PTD à Wizernes	20,65 €	33,00 €	0,00 €	53,65 €	33,00 €	38,49%
	Samer à Wizernes	20,65 €	33,00 €	0,00 €	53,65 €	33,00 €	38,49%
Plastiques	PTD à Arques	79,61 €	83,34 €	0,00 €	162,95 €	84,34 €	48,24%
Gravats	Reprise locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Cartons	PTD à Bomerie	43,39 €	0,00 €	0,00 €	43,39 €	50,63 €	-16,69%
Amiante	Astradec	140,85 €	170,00 €	0,00 €	310,85 €	241,63 €	22,27%
Ferraille	PTD à Arques	34,43 €	0,00 €	0,00 €	34,43 €	26,15 €	24,05%

* la benne de végétaux de Colembert est vidée au Pôle Technique Déchets puis confondue avec les tonnages au départ du Pôle Technique Déchets à destination de Wizernes.

Durant l'année, un test a été effectué avec Monsieur HENNUYER, propriétaire d'un méthaniseur, pour la reprise du gazon. Cette action a permis de lui fournir 246 tonnes de déchets, soit une économie d'environ 13 000€ pour la collectivité.

La société **CHIMIREC NOREC** nous collecte les déchets dangereux, tels que les huiles alimentaires au tarif de 110€/tonne, les filtres à carburant et à huile au tarif de 237€/tonne, les peintures, graisses, colles et solvants au tarif de 997€, les radiologies au tarif de 980€/tonne et les aérosols au tarif de 2 090 €/tonne. Ces tarifs ont connu une augmentation moyenne de **26,5 %** entre 2022 et 2023. De même, les quantités collectées ont augmenté de 1 000 litres pour les huiles et de 9 tonnes pour les autres déchets, faisant passer la facture annuelle **de 22 600 € à 40 600 €**.



La CCDS est également sous contrat avec 2 éco-organismes :

Eco-système pour tous les Déchets d'Équipement Electriques et Electronique (DEEE)



Eco-mobilier pour les déchets d'ameublement, de jardin et les jouets.



En 2023, ces 2 établissements ont traité 1 000 tonnes de déchets en provenance de la déchetterie intercommunale et ont reversé, au total, 23 000 € de soutiens.

LA COLLECTE



LE SERVICE DE COLLECTE

7 camions de collecte
13 agents titulaires
25 tournées de collecte
10 145 foyers
118 conteneurs à verre



LA COLLECTE DES DECHETS

DECHETS MENAGERS
5 326 tonnes

COLLECTE SELECTIVE
1 276 tonnes

COLLECTE DU VERRE EN
PORTE A PORTE
86 tonnes

COLLECTE DU VERRE EN
APPORT VOLONTAIRE
952 TONNES

COLLECTE DES
ENCOMBRANTS EN
PORTE A PORTE
123 tonnes

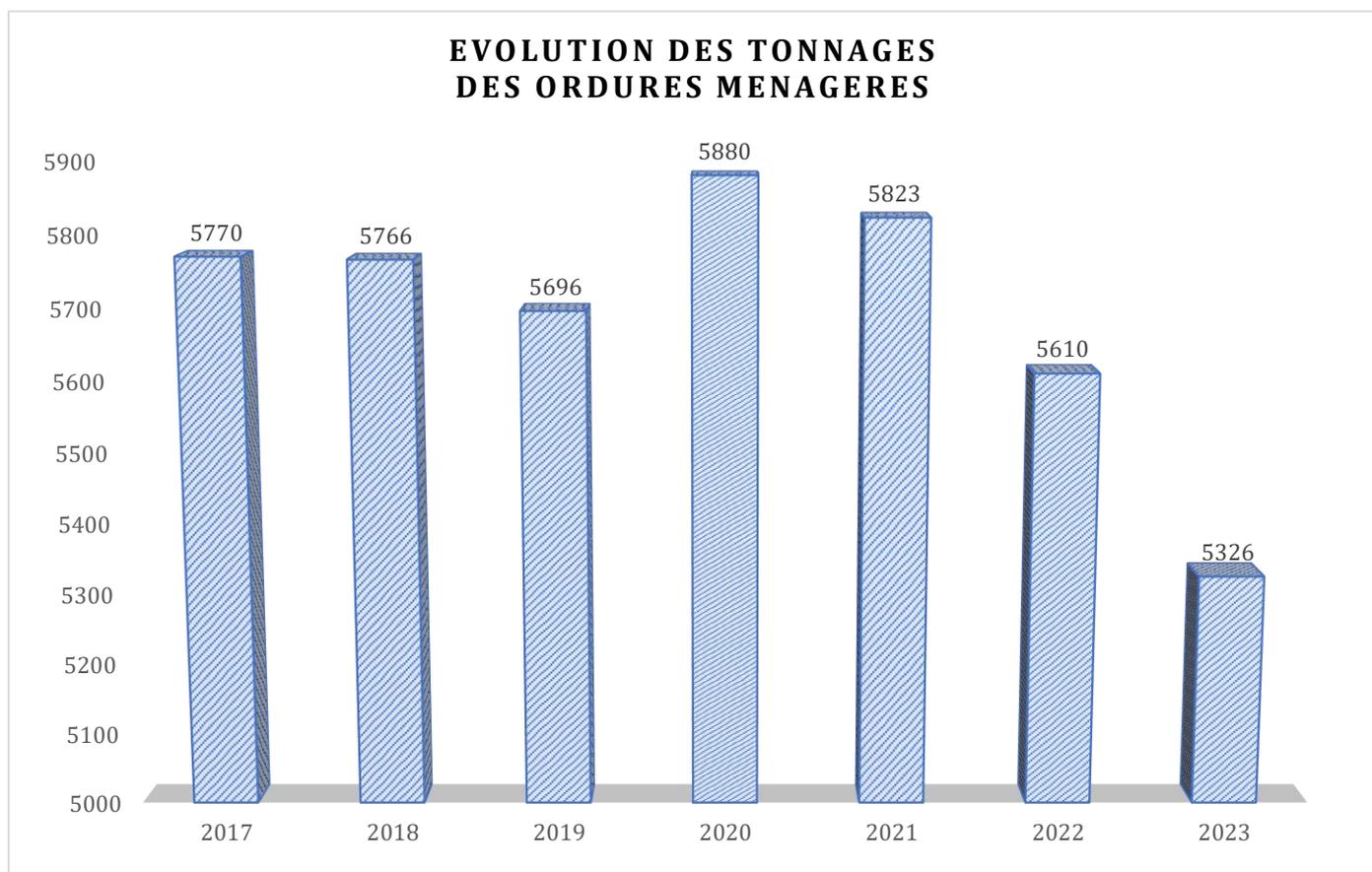


Les chiffres clés 2023

A) LES ORDURES MENAGERES

1. LES TONNAGES

En 2023, ce sont 5 326 tonnes de déchets ménagers qui ont été collectés soit 284 tonnes de moins qu'en 2022.



Depuis des années, les ordures ménagères étaient traitées par le centre d'enfouissement Ikos à Bimont.

En 2023, une opportunité s'est présentée à la collectivité avec l'Unité de Valorisation Énergétique « FLAMOVAL » de Arques.

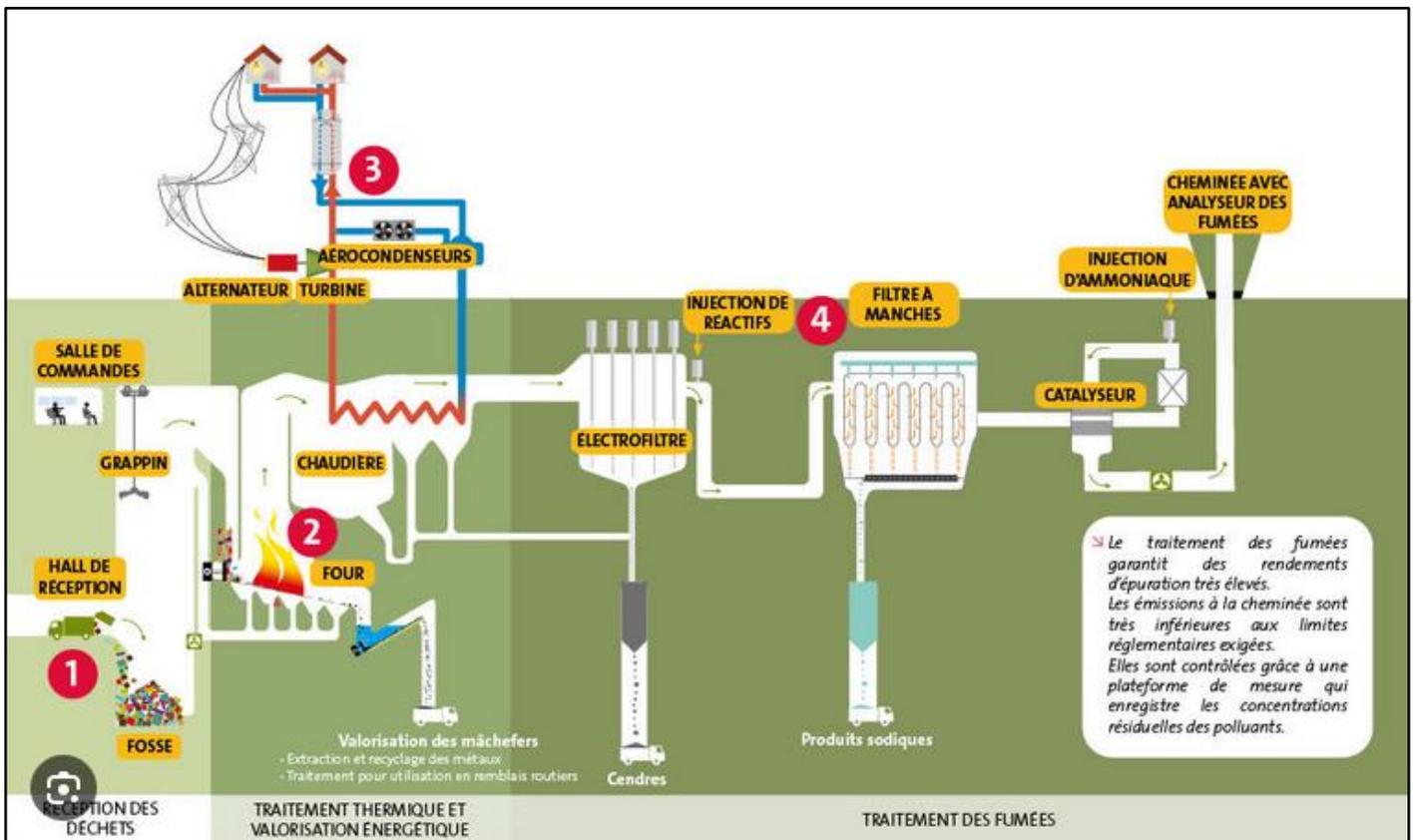
Deux enjeux majeurs pour la CCDS :

- Écologique, par la valorisation énergétique des Ordures Ménagères,
- Financier, par une Taxe Générale sur les Activités Polluantes, plus faible qu'un centre de stockage, avec une perspective 2025 à 15 €/ tonne contre 65 € pour l'enfouissement.

Une entente a donc été signée entre la CCDS et le Syndicat Mixte Flandre Morinie (SMFM) qui gère le centre de valorisation énergétique FLAMOVAL.

Pour l'année 2023, le coût de traitement étant plus élevé que l'enfouissement, nous avons un coût global (transport, traitement et TGAP) de 14 € supplémentaire par tonne.

SITE DE
FLAMOVAL



2. LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Comme chaque année durant le mois de Mars, la CCDS a organisé une collecte d'encombrants en Porte à Porte chez l'habitant. Lors de cette collecte sont collectés différents types de déchets (séparément les meubles, les DEEE et les encombrants).

Lors de la collecte, ne sont pas acceptés : les carcasses automobiles, l'amiante, les déchets de démolition, les pneumatiques, les objets tranchants, les résidus liquides, les déchets liés à l'activité professionnelle, les gravats.

En 2023, les services ont collecté 123 tonnes de déchets.

Ce service à la population, nécessite :

- La location d'un camion « renforcé » pour 4 000 € HT,
- L'utilisation de 2 véhicules des services techniques,
- 1 400 litres de carburant,
- La mobilisation de 7 agents durant 4 semaines, dont 4 agents en interne et 3 intérimaires.

Le coût Total de ce service est estimé à plus de 50 000 € pour la collectivité.

3. LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DE VERRE

118 colonnes à verre sont réparties sur les 31 communes (dont 13 installées sur Desvres en 2023). La CCDS a décidé de renouveler son parc de colonnes à verre sur plusieurs années, certaines étant très abimées. La priorité de remplacement est de supprimer les PAV en mauvais état et d'installer au minimum 1 nouveau conteneur par commune.

En 2023, les points d'apports volontaires ont permis de collecter 952 tonnes de verre soit 14 tonnes de plus qu'en 2022.

Cette collecte est confiée à l'établissement BAYARD à Nabringhen. Le coût d'une tonne collectée est de 33 € HT.

Communauté de Communes de Desvres-Sagef

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

✓ Seront collectés : Meubles (canapés, fauteuils, tables, lits), électroménager (réfrigérateur, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, machine à laver, sèche-linge, électroménager, bois (aggloméré)).

✗ Seront exclus : Les carcasses automobiles, l'amiante, les déchets de démolition, les pneumatiques, les objets tranchants, les résidus liquides, les déchets liés à l'activité professionnelle.

LUNDI 6 MARS	LOMBOSÉ - WIRFF AU BOIS	VENSDI 17 MARS	VIER MOUTIER - SENE FOLLES
MARDI 7 MARS	MENNEVILLE - SELLES	LUNDI 20 MARS	BELEFFRÈRE L'ÉTOFFÉ - NABRINGHEN
MERCREDI 8 MARS	CRÉMARÉST	MARDI 21 MARS	VIRVIGNES - QUISTREQUES
JEUDI 9 MARS	COURCEL - DOULAVILLE	MERCREDI 22 MARS	COLLEBERT - L'ÉTOFFÉ
VENDREDI 10 MARS	LEZ FINGHIN - SÉMARIN CROQUILL	JEUDI 23 MARS	BUSVRES - SÉCLOUR 1
LUNDI 13 MARS	BAL BISHIN - LACRES - TONGRY	VENSDI 24 MARS	BEVRES - SÉCLOUR 2
MARDI 14 MARS	ALLINCTAIN - BELLEVERNE - BELNEVILLE	LUNDI 27 MARS	CARLY - VERLINCTAIN
MERCREDI 15 MARS	CHESQUES	MARDI 28 MARS	SAMER - SÉCLOUR 1
JEUDI 16 MARS	LONGEVILLE - OUBRONVILLE - ESHINBERT	MERCREDI 29 MARS	SAMER - SÉCLOUR 2

RAPPEL : les vélos peuvent être déposés en déchetterie pour être recyclés.

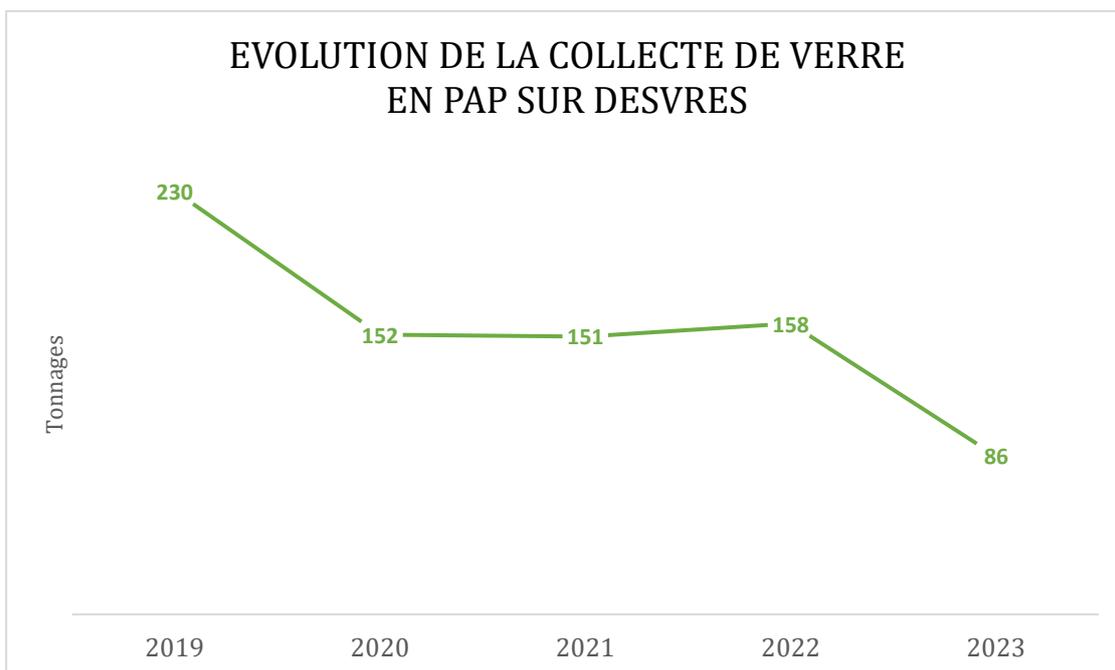
Attention, les encombrants non transportables par deux agents de collecte ne seront pas pris en charge. La collecte se fait à partir de 8 heures du matin.



4. LA COLLECTE DE VERRE EN PORTE A PORTE

En 2023, un important changement intervient au niveau de la collecte du verre. Pour mémoire, la collecte de verre avait lieu chaque semaine. Depuis 2022, ce ramassage était effectué tous les 15 jours. Dorénavant, le camion passe uniquement le 1^{er} lundi de chaque mois sur Desvres.

Ces 12 collectes ont permis de faire valoriser 86,40 tonnes de verre en 2023, contre 158 tonnes en 2022.



L'ensemble du verre (PAP + PAV) est acheminé vers WINGLES pour un coût de 11 € HT la tonne.

La vente de cette matière a rapporté environ 24 840 € HT à la collectivité.

B) LA COLLECTE SELECTIVE

1. LES EXTENSIONS DE CONSIGNES DE TRI

Au 1^{er} Janvier 2023, la Communauté de Commune de Desvres Samer a fait le choix de mettre en place l'Extension des Consignes de Tri pour l'ensemble de la population. Cette orientation permet d'augmenter les tonnes de déchets valorisables et de diminuer les tonnages des déchets ultimes.

Les ECT permettent également de simplifier le geste de tri du citoyen, puisque le bac de tri, plus couramment appelé la poubelle jaune, s'ouvre à tous les emballages plastiques et métalliques.

Afin de pouvoir répondre au changement du taux de remplissage des bacs de tri, la collectivité s'est dotée de poubelles de 360 litres. Ces poubelles sont mises à disposition à la demande des citoyens.

TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS SE TRIENT



Bouteilles et flacons en plastique

Tous les papiers

Emballages en métal

Emballages en papier et carton, briques alimentaires

LES NOUVEAUX

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

Pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes...

Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules...

Les bons gestes du tri
Bien les vider, inutile de les laver, les déposer en vrac et sans sac

JE NE METS PAS

verre

couches

déchets verts

gravats

tuyaux PVC

textiles

Application Guide du tri

Communauté de Communes de Desvres-Samer

CITEO

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS AU 03 21 33 39 86

2. LE CENTRE DE TRI SELECTIF

Suite à la fermeture du centre de tri de Desvres en 2021, la collectivité a fait le choix de faire trier ses emballages, sous contrat avec le centre de tri du SEVADEC à Calais. Afin de pouvoir traiter les nouveaux flux de plastiques légers issus de la mise en place des Extensions de Consignes de Tri par l'ensemble des collectivités clientes. Le centre de tri a été dans l'obligation de se moderniser et de modifier l'ensemble de son processus de tri. Pour ce faire, il a été décidé de signer une convention d'entente entre le centre de tri et les différentes EPCI voisines.

Le SEVADEC étant en travaux durant l'année 2023, l'ensemble de nos tonnages ont été transférés dans 5 centres de tri différents. Les résultats de cette année ne reflèteront pas la réalité puisque certains de ces centres ne ressortent pas l'ensemble des flux et d'autres compte un taux de refus de 50%, alors que les caractérisations nous indiquent un taux de 13,5% pour notre collectivité.

La collecte sélective s'effectue 1 fois par semaine sur les communes de Desvres et Samer ; et 1 fois tous les 15 jours sur le reste du territoire de la Communauté de Communes.

Les camions de collecte vident le multi-matériaux au quai de transfert du Pôle Technique Déchets. Puis ils sont rechargés en bennes 30 m3 et livrés, au centre de tri du Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets de Calais (SEVADEC).



3. EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES

Le tonnage de sélectif collecté durant l'année 2023 est de 1 275,88 tonnes, soit une augmentation de 06 tonnes par rapport à 2022. Ce chiffre ne prend pas en compte le stock de sélectif présent au Pôle Technique et Déchets de la collectivité au 31 Décembre, qui avoisinait les 25 tonnes, en raison d'un problème de transport.

4. RESULTATS DU TRI

Le sélectif livré au SEVADEC est trié mécaniquement et manuellement, avant de l'expédier dans les différentes filières de valorisation sous contrat avec la Communauté de Communes de Desvres et Samer.

		2022			2023			Evolution en kg/an/habitant		
Matières triées		tonnages produits	Pourcentages	Nbre de KG/an/habitant		tonnages produits	Pourcentages		Nbre de KG/an/habitant	
				23225 hab					23301 hab	
Fibreux	Mélange Papier/carton 1.02	306,236	24,62%	13,19 kg		382,390	29,23%	16,41 kg		3,23 kg
	cartonnettes 5.02A	307,699	24,74%	13,25 kg		238,470	18,23%	10,23 kg		-3,01 kg
	Emballages Liquides Alimentaires 5.03 A	10,044	0,81%	0,43 kg		5,810	0,44%	0,25 kg		-0,18 kg
	Journaux Revues Magazines 1.11	202,051	16,25%	8,70 kg		127,000	9,71%	5,45 kg		-3,25 kg
Métaux	Acier	41,001	3,30%	1,77 kg		56,110	4,29%	2,41 kg		0,64 kg
	Aluminium	6,173	0,50%	0,27 kg		2,620	0,20%	0,11 kg		-0,15 kg
	Petits aluminium	0,000	0,00%	0,00 kg				0,00 kg		
Plastiques	P.E.H.D Bouteilles opaques	33,060	2,66%	1,42 kg		27,570	2,11%	1,18 kg		-0,24 kg
	P.E.T Q4 Bouteilles transparentes	104,146	8,37%	4,48 kg		101,720	7,78%	4,37 kg		-0,12 kg
	P.E.T Q5 Bouteilles Colorées	12,835	1,03%	0,55 kg		Intégré dans le flux développement		0,00 kg		0,00 kg
Extension des consignes	Fims PE	0,000	0,00%	0,00 kg		39,500	3,02%	1,70 kg		1,70 kg
	Flux Développement	0,000	0,00%	0,00 kg		24,140	1,85%	1,04 kg		1,04 kg
	Mono flux sans PE	0,000	0,00%	0,00 kg		17,470	1,34%	0,75 kg		0,75 kg
REFUS		220,425	17,72%	9,49 kg		285,480	21,82%	12,25 kg		2,76 kg
TOTAL		1 243,670	100,00%	53,55 kg		1 308,280	100,00%	56,15 kg		2,60 kg

5. COUT DE LA COLLECTE SELECTIVE

En 2022, le coût à la tonne du transport et tri du sélectif était de 207 €, refus compris. Avec l'entente et en raison des emballages légers à trier, celui-ci est passé à 247 €/ tonne entrante et 111€ / tonne de refus de tri, soit une **augmentation de minimum 27 %**.

La revente des matières issues du tri a rapporté 100 000 € à la collectivité, soit près de 60% de moins qu'en 2022, en raison du coût des matériaux et du défaut de qualité des centres de tri qui ont traité ces déchets durant les travaux du SEVADEC. De plus, une partie des déchets expédiés sur 2023, sera réglée sur l'année 2024.



C) Impacts budgétaires

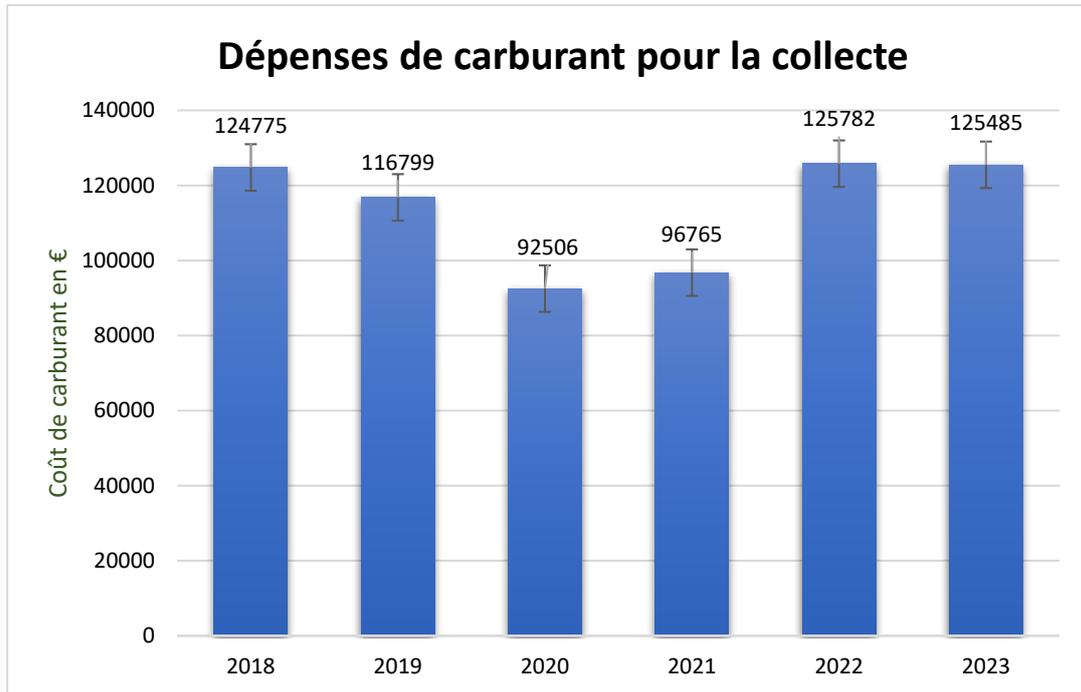
1. LES VEHICULES DE COLLECTE

Pour effectuer les différentes collectes, la collectivité dispose de 7 véhicules dont un « mulet » :

- 3 en 26 tonnes à simple compartiment pour les collectes d'Ordures Ménagère et du recyclable sur les communes de Desvres, Samer et Longfossé et pour la collecte des cartons ;
- 3 en 26 tonnes en bi-flux pour les collectes des autres communes ;
- 1 camion en 7,5 tonnes pour la collecte du verre en porte à porte sur Desvres et la collecte des impasses, non accessibles avec un 26 tonnes.

Le camion de collecte le plus récent date de 2019, puis 2 autres sont de 2017, 1 de 2015 puis 2013 et enfin 2012. Pour 2023, l'entretien et les réparations des véhicules de collecte ont représenté un budget de 109 000 € soit 32 000 € de plus qu'en 2022.

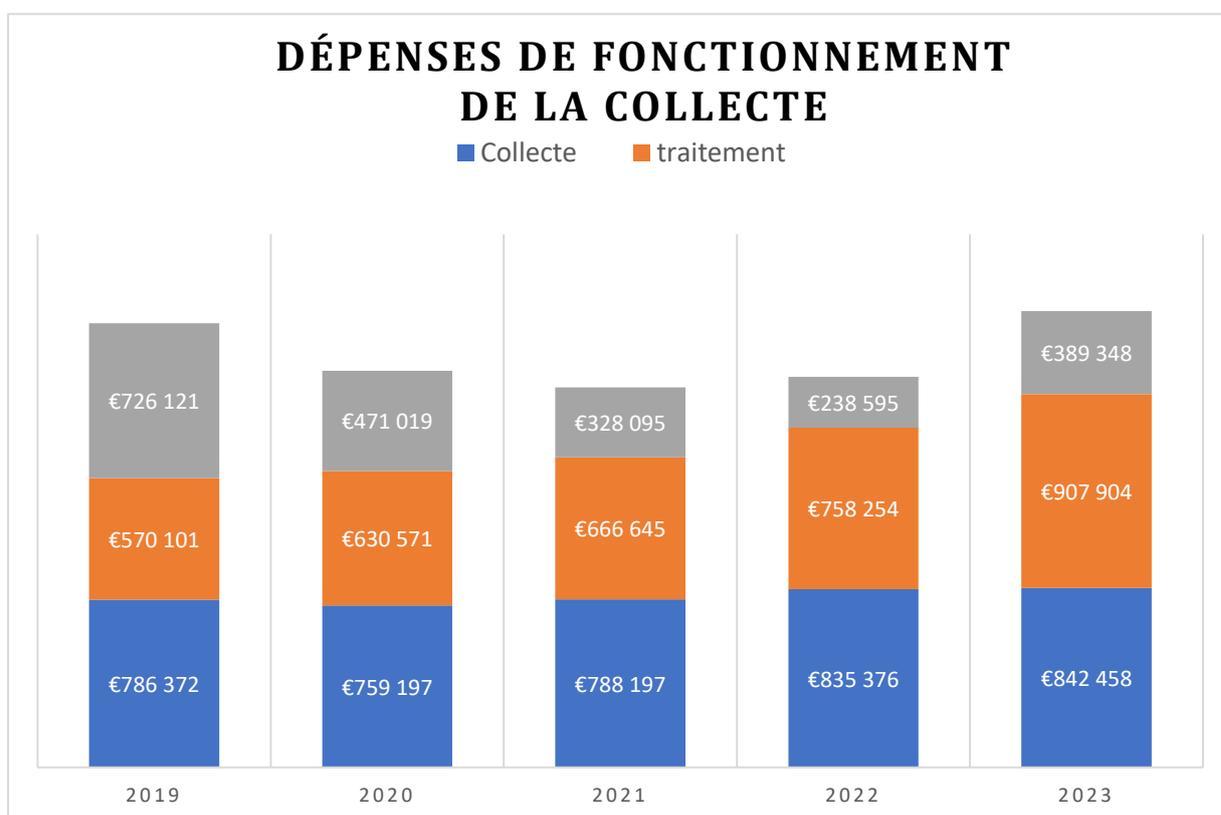
2. EVOLUTION DES DEPENSES DE CARBURANT



BUDGET DU SERVICE DECHETS

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR LA COLLECTE

		Dépenses fonctionnement				
		2019	2020	2021	2022	2023
Service Collecte	Collecte	786 372,70 €	759 197,92 €	788 874,00 €	835 376,59 €	842 458,42 €
	Traitement + transport en 2023	570 101,38 €	630 571,27 €	666 645,34 €	758 254,04 €	907 904,66 €
	Sélectif (Centre de tri jusque 2021)	726 121,71 €	471 019,55 €	328 095,05 €	238 595,39 €	389 348,22 €
	TOTAL	2 082 595,79 €	1 860 788,74 €	1 783 614,39 €	1 832 226,02 €	2 139 711,30 €



L'augmentation des charges de traitement s'explique par :

- L'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères de 19€/ tonne (sur 5 300 tonnes) ;
- L'intégration de la totalité du coût de transport des OM effectué par Astradec. Jusqu'en 2022, une partie des déchets était acheminée en régie, en fin de collecte jusqu'à Bimont. Le nouveau centre de traitement étant à Arques, cette pratique n'est plus possible ;
- Sont également incluses les bennes des « sinistrés ».

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR LA DECHETTERIE

Les dépenses de fonctionnement de la déchetterie passent de 548 514 € en 2022 à 613 844 € en 2023. Cet écart s'explique par le remplacement des agents titulaires. Un agent a été en arrêt maladie pendant 10 mois et les 2 autres mois, à mi-temps thérapeutique. En cumulant les arrêts maladie des autres agents du service, cela équivaut à une deuxième absence de 6 mois.

3. BUDGET GLOBAL DU SERVICE DECHETS

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DECHETS

		2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	Collecte	2 082 595,79 €	1 860 788,74 €	1 783 614,39 €	1 832 226,02 €	2 139 711,30 €
	Déchetterie	422 835,76 €	437 573,34 €	551 580,62 €	548 514,90 €	613 844,60 €
	TOTAL	2 505 431,55 €	2 298 362,08 €	2 335 195,01 €	2 380 740,92 €	2 753 555,90 €
Recettes de fonctionnement	Collecte	8 745,60 €	9 715,92 €	6 955,27 €	4 149,72 €	13 271,60 €
	Déchetterie	43 847,51 €	47 306,55 €	91 239,87 €	68 592,26 €	100 972,35 €
	Tri sélectif	575 442,35 €	129 742,54 €	161 400,45 €	242 320,63 €	115 900,41 €
	TEOM	1 736 783,00 €	1 756 307,00 €	1 775 796,00 €	1 857 006,00 €	2 000 659,00 €
	CITEO	289 574,59 €	265 026,11 €	340 077,23 €	290 457,86 €	404 067,22 €
	TOTAL	2 654 393,05 €	2 208 098,12 €	2 375 468,82 €	2 462 526,47 €	2 634 870,58 €
RESULTAT	105 021,62 €	148 961,50 €	-90 263,96 €	40 273,81 €	-118 685,32 €	

RESULTAT DE L'INVESTISSEMENT DU SERVICE DECHETS

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses	216 108,62 €	37 346,92 €	122 282,67 €	71 661,08 €	148 428,17 €
Recettes	86 900,00 €	0,00 €	16 000,00 €	12 485,52 €	16 192,02 €
Déficit d'investissement pris en charge par le budget principal	-129 208,62 €	-37 346,92 €	-106 282,67 €	-59 175,56 €	-132 236,15 €

En 2023, 60 000 € de plus qu'en 2022 ont été investis sur l'acquisition des PAV de verre et les poubelles (principalement les 360 litres) pour pouvoir adapter les contenants des citoyens suite à la mise en place des Extensions de Consignes de Tri.

ACTIONS DIVERSES

1. OPERATION COMPOST

La Communauté de Communes de Desvres-Samer a reconduit une distribution de compost à la déchetterie intercommunale du 10 au 16 avril 2024.

240 tonnes ont été emportées par les citoyens sur les semaines soit environ 1840 véhicules sur les 6 jours.



2. VENTE DE VELOS



Depuis quelques années, la Communauté de Communes de Desvres Samer a un partenariat avec l'association Cycléco de Rivages Propres.

Les agents de la déchetterie intercommunale mettent de côté les vélos déposés par les citoyens. Une fois les vélos récupérés par l'association, Cycléco se charge de leur redonner une seconde vie : lavage, entretien, réparation, changement de pièces...

Les vélos remis en état sont ensuite vendus à un prix très attractif (entre 25 euros et 60 euros).

Une vente a eu lieu le 16 septembre 2023 sur le site du Pôle technique et déchets : 34 vélos ont été vendus.

3. RECUPERATION DE MATERIEL MEDICAL

Auparavant, le matériel médical était récupéré par l'association « Chaulmoogra » pour l'envoyer en Afrique. Depuis plusieurs mois, les transferts se sont stoppés.

Le local où est stocké le matériel médical étant plein, la CCDS a décidé de renouveler l'opération avec une autre association.

Désormais, il s'agit de l'association d'aide à l'Ukraine « VILNA UKRAÏNA » située à BOULOGNE SUR MER et présidée par Monsieur Alain BRESSON qui profite de ce matériel.



4. MISE EN PLACE DES TABLETTES DE SUIVI DE TOURNEE DANS LES VEHICULES DE COLLECTE

Les 7 camions de collecte de l'intercommunalité sont désormais équipés de tablettes de navigation.

La CCDS s'est rapprochée de la société « Collecte Localisation Satellites » (CLS). Concrètement, la CCDS a fait l'acquisition de tablettes mobiles dédiées à l'accompagnement des conducteurs. Installées dans les cabines, ces tablettes appelées « Navdroid », simples d'utilisation et intuitives, sont destinées à accompagner et assister les chauffeurs dans leurs tournées.



Guidage, sélection des circuits, relevé d'anomalies lors de la collecte (véhicule gênant, travaux, rue bloquée ...), avec la possibilité de prendre des photos ... sont autant d'options permettant d'optimiser le pilotage des tournées.

Toutes les informations signalées par les agents sont remontées au responsable du Pôle technique et déchets. L'idée est de gagner en efficacité et en qualité de service.

5. MISE EN PLACE EN DECHETTERIE DE LA VALORISATION DES OREILLERS, COUETTES ET COUVERTURES, DES OUTILS DE JARDIN ET DES JOUETS.

La CCDS en partenariat avec Eco-maison (anciennement Eco-mobilier) déploie un dispositif de collecte dédié aux oreillers, couettes et couvertures, outils de jardin et jouets.

Les jouets en plastique et les articles de bricolage et de jardin peuvent désormais être déposés avec le mobilier usagé, afin d'être recyclés. L'éco-organisme Eco-maison se chargera de leur trouver une seconde vie !

Cette nouvelle filière permet de réduire la quantité de déchets déposés dans la benne d'encombrants.

Communauté de Communes de *De l'ère* - *Samer*

Objets et matériaux de la maison

BOIS

BOIS MASSIF ET PANNEAUX DE PARTICULES



MOBILIER INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Meubles de rangement, cuisines et salles de bain, armoires, commodes, tables, chaises, étagères en bois...

BRICOLAGE ET JARDIN
Tréteaux, mobilier de jardin...

JOUETS
Trotteurs, véhicules à pédales, jeux d'imitation...

LITERIE
Cadres de lit

INTERDITS
Roches, osier, objets en bois, verre cassé, verres, plastiques, métaux, batteries.

QUAI 3 Déposez ici vos objets, ils seront recyclés ou valorisés.



Communauté de Communes de *De l'ère* - *Samer*

Objets et matériaux de la maison

MOUSSES PLASTIQUES MULTIMATÉRIAUX



MOBILIER INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Canapés, fauteuils, mobilier en plastique, chaises rembourrées, tapis, stores, meubles en rotin, meubles en bois avec miroir, verres...

BRICOLAGE ET JARDIN
Caisnes à outils, seaux et bacs, tuyaux d'arrosage...

JOUETS
Toboggans, jeux d'extérieur, jeux d'imitation, poupées, jouets premier âge...

LITERIE
Matelas, sommiers...

INTERDITS
Roches, osier, objets en bois, verre cassé, verres, plastiques, métaux, batteries.

QUAI 3 Déposez ici vos objets, ils seront recyclés ou valorisés.



6. BENNES SINISTRES

Suite aux inondations de fin d'année, la Communauté de Commune a fait le choix de mettre à disposition des bennes, afin que les sinistrés puissent jeter leurs biens détériorés. Au total, la collectivité a réparti 15 bennes dans les communes impactées et a collecté 65 tonnes de déchets, pour un coût de 17 000 €.

7. COMPOSTEURS

Depuis février 2023, la CCDS propose à la vente des composteurs à prix intéressants. Une campagne menée dans le cadre de l'optimisation de la gestion des déchets ménagers. Les bio-déchets intègrent les déchets alimentaires. Afin de limiter la production de déchets à traiter, la CCDS mise donc sur le compostage.

Chaque foyer de l'intercommunalité a la possibilité d'acquérir un composteur adapté à sa production de déchets.

Plusieurs tailles sont proposées. L'acquisition des composteurs est financée à 70% par la collectivité. Cela représente une enveloppe totale de 55 000 €.

Début décembre, plus de 800 composteurs ont déjà été vendus.



Plastique	Tarif (à la charge de l'acquéreur)
345 litres	15,00 €
620 litres	25,00 €
1 100 litres	30,00 €

Bois	Tarif (à la charge de l'acquéreur)
404 litres	25,00 €
603 litres	30,00 €
1 060 litres	40,00 €



PROJETS 2024

Suite à l'étude d'optimisation effectuée par le cabinet V2R, 9 pistes ont été retenues et réparties dans 3 thématiques. Ces différents points feront l'objet d'analyse ou de mise en place durant l'année 2024.

- **Faire payer le futur service de collecte :**
 - **Piste 1** : étudier la possibilité de faire payer les gros producteurs en fonction de leur production réelle et inciter à la réduction de la production de déchets (Redevance Spéciale).
- **Réduire les tonnages et augmenter la valorisation :**
 - **Piste 2** : Poursuivre la distribution des composteurs individuels,
 - **Piste 3** : mise en place de dépôts de branches dans les communes afin de les broyer et de laisser le paillage à disposition des citoyens.
 - **Piste 4** : mise en place d'espace de compostage dans les cimetières de l'intercommunalité.
- **Adapter le service aux besoins des usagers :**
 - **Piste 5** : collecte des ordures ménagères tous les 15 jours en campagne,
 - **Piste 6** : remplacer la collecte systématique des encombrants, par une collecte sur RDV, toute l'année,
 - **Piste 7** : intégrer la collecte des impasses dans les tournées « normales », grâce à l'acquisition de camions 16 tonnes,
 - **Piste 8** : collecter en mélange les cartons des professionnels avec la collecte sélective,
 - **Piste 9** : fermer la déchetterie le dimanche matin.

Durant l'année 2024, la Communauté de Communes de Desvres Samer projette également de s'engager dans un **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** qui est un document ayant pour objectif de définir et planifier des actions visant à réduire la quantité de déchets ménagers.

La finalisation des règlements de collecte et déchetterie sera également effectuée.

16 Points d'Apport Volontaire de verre seront commandés afin de continuer le remplacement du parc de la C.C.D.S.